

VIVRE A GERMOND-ROUVRE

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GERMOND-ROUVRE

Janvier 2005

Sommaire

p 2 Vie Municipale
p 7 L'école
p 8 3 questions à...
p 9 En direct
p 10 Vie associative
p 21 La page histoire
p 22 Etat Civil
p 23 Vie Pratique

Rédaction :
Commission Accueil, Information,
Communication.
Mise en page & Impression :
Imprimerie MPT Niort

Editorial

MI-MANDAT

L'équipe municipale que vous avez élue en mars 2001 est à mi-mandat. Comme vous le savez, c'est une équipe amputée par la démission, pour des raisons personnelles et professionnelles, de Laurent Savatier et de Philippe Bourdet, qui poursuit sa tâche. Comme je l'avais sollicitée en début de mandat, j'ai à nouveau demandé à Marie-José Chaigne de bien vouloir accepter une responsabilité plus marquée au sein du Conseil. Elle a donné son accord pour compléter et renforcer l'équipe d'adjoints à partir du premier janvier 2005 et l'assemblée a entériné sa décision.

Des travaux, évoqués ou lancés en début de mandat sont réalisés, parvis de l'église St-Médard et Carte Communale, définissant les zones constructibles ou non. La nouvelle restructuration de l'école "Le Champ du Moulin" est en cours. La rentrée prochaine se déroulera donc dans des locaux neufs et nous aurons l'occasion d'en reparler. Tout le secteur de Rouvre sera en chantier en 2005 avec l'installation du réseau d'assainissement.

L'incendie de cet été dans un centre équestre a poussé le ministre à faire contrôler tous les lieux de sommeil. La commission de sécurité est passée visiter les chambres et la mairie puisque les locaux sont contigus. Celle-ci devra faire l'objet d'une réorganisation : ses locaux ne sont pas aux normes pour certains points et ne sont plus fonctionnels. Les chambres n'avaient jamais été contrôlées. Les services de l'État et du département n'ont même aucune trace de ces installations ! Or certaines mesures de sécurité applicables aujourd'hui l'étaient déjà au milieu des années 80 lors de leur réalisation. Le couperet est tombé et la commission, dont je suis membre, m'a fortement incité à prendre un arrêté municipal pour fermer les chambres d'hôtel, privant ainsi Madame Gallenon d'une part de son activité. J'ai déjà pris des contacts afin d'étudier ce qu'il est possible de faire et à quel coût. Après la toiture de la salle des fêtes en 96, c'est donc à nouveau un aménagement réalisé par un pseudo-professionnel qui met encore la commune, sa municipalité et la gérante du fonds de commerce dans l'embarras.

Hors de la commune elle-même, nous avons de la peine à mettre en place ce que nous avons appelé de nos vœux, la Communauté de Communes. Des intérêts divergents quant aux notions de solidarité, de mutualisation, d'équilibre, de pouvoir, de choix, font que nous ne faisons que de tous petits pas dans des directions communes. Vos représentants déplorent cette situation dommageable pour le canton. Ce secteur a besoin d'une réelle synergie pour se développer. Nous sommes aussi interpellés par les choix d'un gouvernement qui applique ce pour quoi il a été élu. Le désengagement de l'État et le libéralisme ambiant font douter quant à la revitalisation du milieu rural : le regroupement des brigades de gendarmerie entraîne des restrictions d'ouverture des bureaux, la perception restreint son activité au public, la poste enquête pour "réorganiser" ses tournées, parle de "points poste", bref, le service public semble abandonné et sans doute cette lente asphyxie de nos campagnes, à ce niveau, est-elle sciemment programmée, le service public étant sacrifié sur l'autel de la rentabilité.

À Germond-Rouvre, quel projet global pour les années à venir ? C'est une réflexion que nous menons et notre position par rapport à Niort ne peut que nous maintenir optimistes. La commune, située dans la seconde couronne de Niort, est facilement accessible. Des particuliers ou la mairie sont sollicités en permanence pour l'achat de terrains ou d'habitations. Mais il faut être vigilants et éviter deux écueils : devenir une commune figée, fermée sur elle-même, ou au contraire, tout laisser faire. Nous devons préserver le mieux possible l'outil de travail des agriculteurs et le cadre rural de la commune, un de ses attraits, tout en accueillant des nouveaux habitants, images de la vie et du renouveau.

Nous avons donc des choix à opérer, l'aménagement et l'équilibre urbain, au profit de ses habitants, étant une affaire de longue haleine. Nous avons reçu de nos prédécesseurs, il nous faut également prévoir l'héritage à transmettre.

Michel SUIRE

Vie Municipale

QUELQUES INFORMATIONS STATISTIQUES 2003

Population totale (selon recensement INSEE)	912
Nombre d'élèves scolarisés à l'école	99
Nombre de résidences secondaires.....	20
Longueur de voirie communale (en km).....	22
Longueur de voirie rurale (en km).....	29

INFORMATIONS FISCALES 2003

	Produit des Impôts	Taux 2003
Taxe d'habitation	79 698 €	13,49 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	41 732 €	13,38 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	34 201 €	45,48 %

LE RÔLE DU BUDGET COMMUNAL

Le budget de la commune a un rôle de prévision. Il prévoit l'ensemble des dépenses correspondant aux actions prévues par la Collectivité et l'ensemble des recettes destinées à les couvrir.

Par le vote du Budget, le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer des dépenses dans le cadre des enveloppes budgétaires et à prescrire le recouvrement des recettes.

Le Budget Primitif peut être modifié en cours d'année pour permettre de procéder à des ajustements de crédit. En effet, le budget primitif, même préparé avec soin, ne peut intégrer les conséquences financières d'éléments imprévisibles au moment de son vote. Les décisions modificatives, qui demeurent facultatives, permettent ainsi d'adapter les autorisations budgétaires aux nécessités.

Le Budget Supplémentaire constitue une décision modificative particulière qui reprend les résultats de l'exercice précédent. Il ne peut être adopté que lorsque le Compte Administratif de l'exercice précédent a été voté.

La comptabilisation par les services municipaux des mandats et des titres de recettes émis, aboutit, à la fin de l'exercice, à l'élaboration du Compte Administratif. Celui-ci constitue un document récapitulatif de l'ensemble des dépenses et des recettes regroupées par catégories. Le Compte Administratif est adopté par délibération du Conseil Municipal en l'absence du Maire.

Par son vote favorable, le Conseil Municipal reconnaît que le Maire a respecté les autorisations budgétaires accordées.

Vie Municipale

COMPTE ADMINISTRATIF 2003

FONCTIONNEMENT

RECETTES (€)

Produit des services	30 627,69
Impôts locaux	158 859,00
Autres impôts et taxes	8 766,64
Dotations et participations	216 073,24
Autres produits de gestion	36 340,69
Atténuation de charges	15 320,00
Produits financiers	16,81
Produits exceptionnels	31,00
Transferts de charges.....	8 767,44
Excédent de fonctionnement reporté	141 075,76
TOTAL	615 878,27

DÉPENSES (€)

Charges à caractère général.....	120 504,94
Charge de personnel.....	175 678,91
Atténuation de produits	1 213,00
Charges de gestion courante	76 670,52
Intérêts des emprunts.....	17 871,89
Amortissement sur immobilisation	48 109,13
TOTAL	440 048,39

INVESTISSEMENT

RECETTES (€)

Fonds de compensation TVA	17 141,30
Subventions Département & Région	43 374,89
Excédent reporté	23 507,72
TOTAL	84 023,91

DÉPENSES (€)

Remboursement d'emprunts	32 317,85
Terrains nus	5 438,33
Équipement Cimetière	6 500,00
Autres bâtiments publics	6 006,31
Immeubles de rapport	3 929,35
Réseau électrification	1 435,20
Mobilier	2 482,19
Travaux en cours (Église).....	39 053,47
Voirie	8 171,41
École de Rouvre.....	3 249,40
Déficit reporté	14 928,42
TOTAL	123 511,93

TOTAL PAR SECTION	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT / SOLDE
Fonctionnement	440 048,39	615 878,27	175 829,88
Investissement	123 511,93	84 023,91	- 39 488,02
TOTAL	563 560,32	699 902,18	136 341,86

Le résultat cumulé de la section de fonctionnement, à la clôture de l'exercice 2003 est de 175 829,88 €. Après délibération, le Conseil Municipal a décidé d'affecter la somme de 114 007,02 € à la section d'investissement et de reporter en section de fonctionnement le montant de 61 822,86 €.

Les Travaux



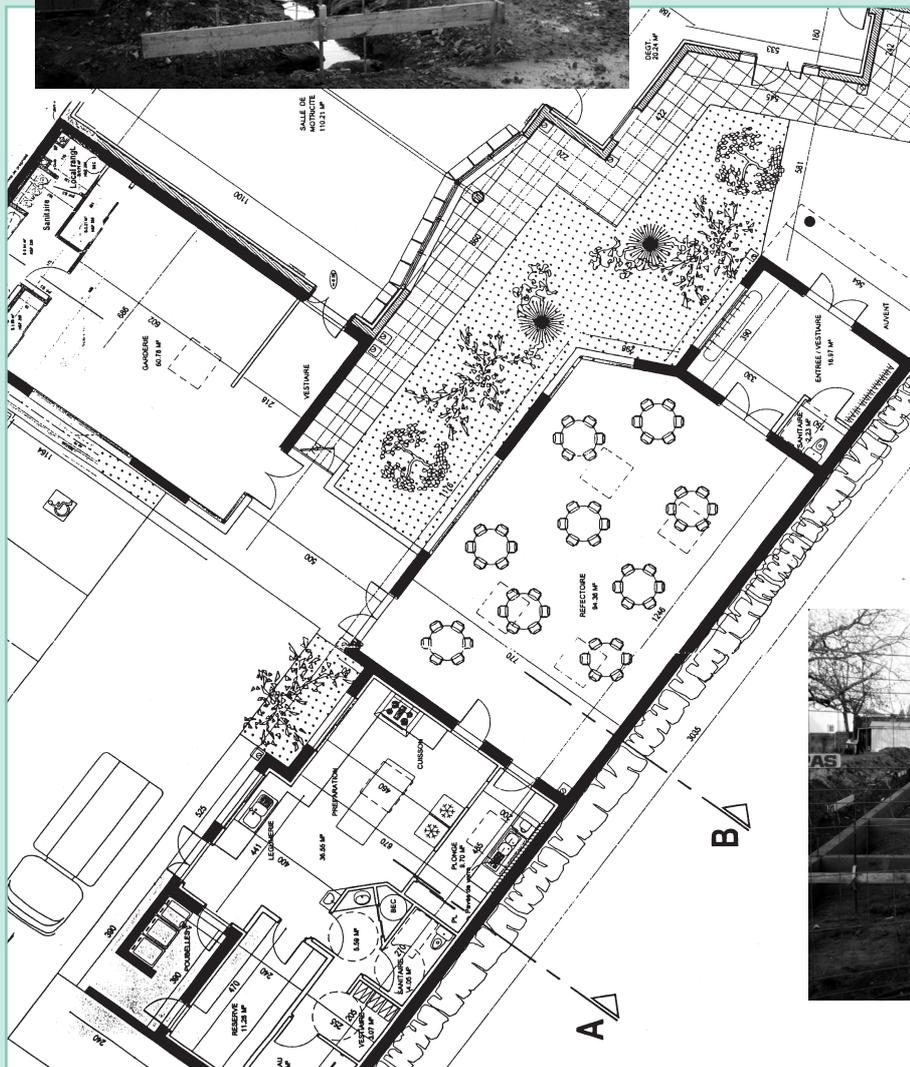
L'École "Le Champ du Moulin" agrandit ses ailes

Ca y est ! Les premiers coups de pelle sont donnés et début janvier, nous verrons monter les murs des nouveaux locaux. Une salle de garderie va prolonger l'actuelle salle de motricité.

Un grand réfectoire va fleurir sur la pelouse actuelle et une nouvelle cuisine dotée de matériel performant complètera l'ensemble.

Deux classes vont être aménagées dans l'ancien bloc cuisine-cantine et le préfabriqué disparaîtra.

À la rentrée 2005, nos enfants découvriront leur nouvelle école.



◀ Plan des travaux de l'École

Vie Municipale

L'Église Saint-Médard plus facile d'accès et remise à neuf...

Notre commune peut s'enorgueillir de posséder une église inscrite aux monuments historiques.

Après la réfection des façades en 2003-2003, le parvis de l'église a été modifié pour faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite. L'ensemble y gagne en sobriété et a retrouvé une certaine majesté, l'édifice est remis en valeur. Des plantations récentes apporteront une touche de couleur à la belle saison.

Voici un joli écrin pour les futurs mariés de la commune !



Le lavoir de Saint-Aubin

Encore une fois « *pas vu, pas pris* » celui qui a bousculé la toiture et le mur du lavoir de Saint Aubin en allant chercher son eau !?... L'engin qui l'a détérioré devait pourtant être assuré ; mais les franchises seraient-elles trop lourdes ou le malus était-il au maximum ? Toujours est-il que son propriétaire ne s'est pas fait connaître et que ce sont nos employés municipaux, aidé de M. Audebaud de la CCVE, qui ont dû panser les plaies.

Ce manque de civisme coûte à l'ensemble de la population, dommage !

La proximité du circuit pédestre de Saint-James nous laissait envisager l'aménagement d'une aire de repos, pique-nique, etc. Avec ce risque de détérioration, devons-nous concrétiser ce projet ?

Dégradations, suite...

À propos des éclairages publics qui longent la RD 748 et les Champs Ferrets, les responsables des dégradations, mineurs au moment des faits, se sont fait connaître auprès du Maire.

La responsabilité civile de leurs parents étant engagée, le remplacement des lampes a été financé totalement par leur assureur.

Vie Municipale

"JOUONS LA PRUDENCE"

La politique répressive était nécessaire pour enclencher la mécanique.

Les Français se seraient-ils acheté une conduite ?.. Hélas non, certains se refusent encore à jouer la prudence.

Peut-être à cause des performances techniques, le conducteur n'a plus l'impression de rouler vite même lorsqu'il est à 160 km/h... La voiture est perçue comme une sorte d'isolant du monde réel, où rien ne peut arriver et certainement pas à soi, le fameux « *ça n'arrive qu'aux autres* ».

Trop nombreuses encore sont les personnes qui se plaignent de certains automobilistes qui roulent au-dessus de la vitesse autorisée dans les bourgs.

Nous avons des enfants qui vont à l'école, qui jouent sur les routes de notre commune, adeptes du vélo ou des patins à roulettes, mais aussi des personnes, dont certaines âgées, qui pratiquent la marche.

Alors, adoptons une conduite raisonnable afin de garantir la sécurité de tous.

Qui suis-je ?

Quand je tombe du ciel, je suis parfois "acide" et quand on me pompe dans le sol, je regorge de pesticides !

Vous avez tous besoin de moi pour vivre, mais certains me maltraitent. Des voyous me couvrent même de mazout.

Dans certains pays, je suis si rare qu'on me porte dans des bidons sur des kilomètres. Dans d'autres, on me gaspille allégrement. Je coule à flots dans les champs alors que je ne coule plus dans mon lit naturel !

Mon avenir est incertain. J'ai du mal à me refaire une santé. Pourtant, avec un peu de sagesse et un

amour durable, je serai là pour vos enfants.

J'ai besoin que vous me protégiez.

Qui suis-je ?..

... L'eau : notre patrimoine commun.

- Un tiers de l'humanité n'a pas accès à l'eau potable.
- 94 % des rivières françaises sont contaminées par des pesticides.
- 400 kilomètres de rivières sont périodiquement à sec.

*Sauvons nos captages, nos mers
et nos rivières !*

Au revoir M. le Facteur !

Depuis 7 ans, M. Jarousseau sillonnait la commune avec sa voiture jaune. Nous étions tous habitués à ses compétences, sa disponibilité et sa gentillesse. Il nous quitte pour prendre une retraite bien méritée.

Le conseil municipal au nom de toute la commune tient à le remercier et à lui souhaiter une bonne retraite.

Noël illuminé

Félicitations à tous ceux qui font l'effort de décorer et illuminer leur maison pour les Fêtes de fin d'année !

La traversée de nos villages prend un air de fête. Nos enfants ne pouvaient pas être oubliés du Père Noël !

La page de L'école



L'école "Le Champ du Moulin" a fait le plein à la rentrée !

Cette année, l'équipe enseignante s'est étoffée après l'ouverture d'une 5^{ème} classe.

- Karine PIFFETEAU a en charge la classe de Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section (27 enfants).
- Sophie LIMOUZY, nouvelle arrivante, s'occupe de la nouvelle classe de Moyenne Section et Grande Section (25 enfants).
- Frédéric JOULAIN a désormais en charge la classe de Cours Préparatoire et Cours Élémentaire 1^{ère} année (25 enfants).

Du fait de l'ouverture de la cinquième classe, Frédéric JOULAIN, Directeur de l'École, bénéficie d'une journée de décharge, tous les Jeudis, pour assurer les tâches administratives liées au fonctionnement de l'École. Diane DUMAS assure ainsi son remplacement le Jeudi.

- Anne AUDURIER, toujours à mi-temps en alternance avec Vanessa NICOLLAS, s'occupe de la classe Cours Élémentaire 2^{ème} année et Cours Moyen 1^{ère} année (19 enfants).
- Enfin, Sarah MATHE-SAGOT, de retour après avoir donné naissance à un petit Armand au mois de Juin, a en charge la classe de Cours Moyen 1^{ère} année et Cours Moyen 2^{ème} année (18 enfants). L'effectif total des inscrits s'élève donc à 114 enfants.



Cette ouverture de classe permet d'identifier désormais une école maternelle et une école élémentaire au sein du Groupe Scolaire. Les 2 classes de maternelle bénéficient chacune d'une assistante maternelle à plein temps.

Les projets de l'année

L'équipe enseignante a saisi l'occasion de l'ouverture d'une classe pour définir l'axe prioritaire de son projet d'école pluriannuel : travailler ensemble pour développer l'implication des élèves dans les apprentissages. Divers dispositifs et démarches seront mis en place : harmoniser les outils d'évaluation, créer un livret solaire par cycle, mutualiser les outils et supports pédagogiques, réaliser des

documents intercycles, organiser des activités et des projets en commun de la Maternelle au CM2 et améliorer l'accueil des enfants qui découvrent l'École.

Afin de finaliser le projet de l'année 2003/2004, la matérialisation plastique du nom de l'École est installée entre les deux piliers, côté route de Champdeniers.

Que feriez-vous de vos ordures ménagères si... ?

① Qu'est-ce que le SICTOM ?

Le SICTOM est un syndicat intercommunal couvrant les 2 cantons de Coulonges-sur-l'Autize et Champdeniers qui regroupent 22 communes soit 14 000 habitants.

Ce syndicat a pour rôle unique la collecte des ordures ménagères (plus l'enlèvement des conteneurs et des encombrants) vers les déchetteries. Il assure lui-même la gestion de ses équipements en régie directe, sans utiliser les compétences de services privés et emploie 10 salariés.

Ce travail en régie est un des points forts du SICTOM, avec une structure administrative légère, sans directeur ni technicien, mais avec des employés responsables, soucieux de leur fonction et du service public, et à l'écoute des habitants. Les autres forts sont :

- ▶ une redevance inférieure à la moyenne départementale,
- ▶ une amélioration du tri sélectif.

Ce syndicat a malheureusement des points faibles :

- ▶ 2 tarifications différentes et difficilement contrôlables : porte à porte ou conteneurisation,
- ▶ 2 bennes de ramassage seulement pour 14 000 habitants dans une zone rurale très étendue,
- ▶ une gestion quotidienne lourde,
- ▶ un résultat plutôt décevant du compostage à domicile, malgré la campagne d'incitation.

② Pourquoi faut-il trier nos déchets ?

La production de déchets ménagers a presque doublé en 20 ans et avoisine actuellement 500 kg par an par habitant. Trier permet de séparer les "matériaux propres" donc recyclables, soit environ la moitié de nos poubelles.

Nos efforts individuels afin de réduire la production de déchets et renforcer le compostage, ont permis de diminuer le tonnage des restes voués à l'enfouissement. Cette amélioration devrait se renforcer par une réduction des déchets à la source (dont nous ne

sommes pas responsables) mais également par une prise de conscience et un changement de notre comportement de consommateur.

Les 80 déchetteries mises en place dans le département ont permis de résorber 178 décharges sauvages, diminuant ainsi les risques de pollution.

2 chiffres à méditer : la redevance, par personne, c'est :

- ▶ sans tri, 80 €,
- ▶ avec tri, 50 €.

③ Où vont nos déchets ?

Les déchets issus des collectes séparatives sont acheminés vers un centre de tri à Sainte-Eanne, qui sépare les matières valorisables des parties non recyclables. Les déchets ultimes sont stockés :

- ▶ à Coulonges-Thouarsais, en régie (35 000 t) à 49 € la tonne,
- ▶ dans la Vienne, par des prestataires privés (38 000 t) à 84 € la tonne.

L'augmentation continue des déchets a rendu nécessaire :

- ▶ l'implantation d'un centre de tri-préparation à Montplaisir, qui sera opérationnel début 2007 et permettra de réduire les kilométrages de transport qui passeront de 580 000 km à 350 000 km,
- ▶ la création d'un site de stockage nouvelle génération, aménagé en compartiments étanches.

REDEVANCES 2005

Conteneurisé.....	47,50 €
Porte à porte.....	53,00 €
Maison de Retraite (75 %)	39,75 €
Résidences secondaires	95,00 €
Entreprises	45,00 €
Tout-venant	19,00 €/m ³
Déchets inertes	2,10 €
Déchets verts	5,30 €
Déchets recyclables	Gratuit
MOYENNE	50,25 €

(soit une augmentation de 1,92 %)

En direct du Salon de l'Agriculture

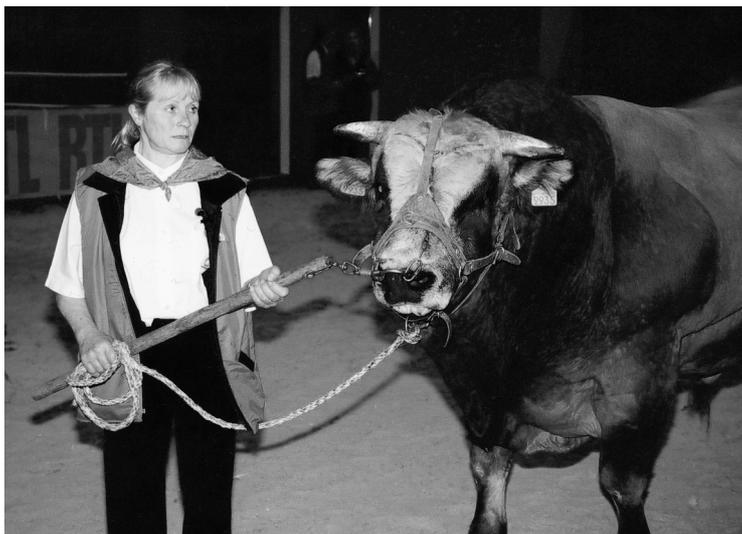
Agriculteurs depuis 1975, Jacqueline et Pierre MAUDET arrivent à GERMOND en 1983 et s'installent à La Ferme du Corniou. Très vite, ils se lancent dans l'élevage de la Race Parthenaise.

Admiratifs de leurs animaux, ils ne comptent ni leur temps, ni leur peine. Un seul but les anime : promouvoir cette race afin de faire déguster au consommateur une viande de qualité.

Depuis plusieurs années, leur travail et leurs connaissances leur ont permis de participer à de nombreux concours où certains de leurs animaux ont été primés.

Cette année, au Salon de l'Agriculture où la Région Poitou-Charentes était la vedette, 250 animaux avaient été proposés, 59 ont été retenus seulement pour être présentés au concours. Jacqueline et Pierre ont vécu 10 jours intensifs avec 4 animaux de leur cheptel. Depuis le mois de Septembre, Pierre les entraîne à défiler, auparavant Jacqueline les douchait pour que leur "robe" soit belle. Douze heures de voyage avant l'arrivée au Salon. « Il faut gérer leur stress » dit Jacqueline. L'inquiétude gagne les éleveurs et leurs animaux.

"Parisien", leur taureau de 1200 Kg en a perdu 70 pendant le voyage. Malgré cela il a obtenu le 4^{ème} prix de sa catégorie (il avait été le 1^{er} en 2003). Bravo !



Si le but était surtout de faire connaître les produits du Poitou-Charentes, Jacqueline a été très sensible au contact avec les visiteurs.

« Beaucoup nous ont parlé de leurs origines terriennes, de leur plaisir à voir les animaux. Certains nous ont fait part de leur admiration pour notre métier. Nous avons été très touchés par cet accueil. Je n'oublierai pas non plus la visite du Président de La République au stand. Seule femme de notre équipe, j'avais été chargée de l'accueil ».

Avec un petit sourire, elle ajoute « Je l'ai embrassé 3 fois ».

Quand nous avons rencontré Jacqueline, elle préparait le départ d'une génisse pour l'Irlande. D'autres animaux sont partis en Belgique.

Les Parthenaises deviennent des ambassadrices sur les tables de nos voisins. Quel plaisir, il est vrai, d'avoir une bonne viande dans son assiette !

Quel plaisir aussi lorsque l'on se promène à travers notre campagne de voir ces jolies bêtes à la robe froment, le mufle noir et l'œil charbonneux pâturer dans les prés !

Pour toutes ces raisons, souhaitons à Jacqueline et Pierre encore beaucoup de réussite dans leur élevage et bravo pour leurs résultats, leur ténacité et leur courage.

COMITÉ DES FÊTES



Cette année encore, le 14 juillet fut un fort moment de convivialité et de plaisirs.

Le spectacle du groupe ZABOULOOK nous a permis de nous divertir pendant 2 heures. Le concours de boules a réuni une soixantaine d'amateurs. La structure gonflable et les tables de jeux ont fait la joie des enfants. Dans la cour de la mairie, nous avons pu découvrir les dons artistiques de quelques personnes de la commune. Chacun dans son style, dans sa matière, nous avons découvert de véritables artistes. Bravo Mesdames et Messieurs !

L'apéritif a de nouveau été fort apprécié. 70 litres ont été consommés avec de délicieux cakes et amuse-gueules divers. Le repas servi dans la salle des fêtes et préparé par

Mme GALLENON du Relais de l'Égray nous a permis de servir 213 couverts adultes et 37 enfants.

Éclairés par des lampions, nous sommes allés faire une promenade vers Raclebourse pour nous rendre sur le lieu du feu d'artifice. Notre équipe d'artificiers travaillait depuis plusieurs semaines en vue de ce spectacle. Le matériel, la technique leur ont fait une petite farce et c'est un peu triste que nous les avons retrouvés ensuite. On ne vous en veut pas, soyez en sûr ! Tout ira bien en 2005. Chaque année nous œuvrons pour offrir une agréable soirée à toutes les tranches d'âges.

Seb attendait le retour des danseurs dans la salle des fêtes pour lancer le bal qui a duré jusqu'à 3 heures. Ceci n'est possible que grâce à la participation de toutes les associations et de leurs bénévoles.

Merci et rendez-vous au 14 juillet 2005 !

NB : Les artificiers lancent un appel aux personnes qui pourraient les aider au montage. Si vous êtes disponible les 13 et 14 juillet 2005, contactez Nicolas Hérisse (05 49 05 81 53) ou Marie-José Chaigne (05 49 04 02 89).



Une crêpe gratuite

Pour fêter la nouvelle année, la **Commission Accueil** en coopération avec le **Comité des Fêtes** et l'**Association des Parents d'Elèves** vous invitent le Samedi 29 Janvier à la Salle des Fêtes de GERMOND à partir de 19h30 à une veillée familiale.

Nous débuterons la soirée par une dégustation de soupes et de crêpes. Si vous avez une recette alléchante de soupe, ne manquez pas de nous la faire partager !

L'an passé, 10 sortes différentes avaient été préparées par des personnes présentes et toutes étaient délicieuses. Ensuite, chacun pourra s'adonner à son jeu favori (cartes, scrabble, domino, etc...)

L'Association des Parents d'Elèves s'occupera d'organiser un Loto pour les enfants.

La première crêpe vous sera offerte par la Municipalité sur présentation du ticket d'entrée.

Nous vous attendons nombreux avec vos enfants, vos amis, vos jeux, vos soupes.

Sacrée Soirée !

Vie Associative

Association de Parents d'Élèves École "LE CHAMP DU MOULIN"

L'assemblée générale s'est tenue le 27 septembre 2004 pour présenter le bilan moral et financier de l'année passée et pour élire son nouveau bureau.

Nous remercions Monsieur GADREAU, membre sortant, pour sa participation active au sein de l'APE. Nous lui souhaitons "bon vent" pour les fonctions qu'il a prises au sein du Foyer Rural.

Quatre nouveaux parents viennent d'entrer dans le bureau, renforçant l'effectif. Nous leur souhaitons la bienvenue.

- Mme **Dominique CHAUSSERAY**, *Présidente*
- M. **Olivier FOUILLET**, *Vice Président*
- Mme **Elisabeth GRAVELEAU**, *Trésorière*
- Mme **Laurence SAVATIER-DUPRE**, *Vice trésorière*
- Mme **Véronique ARTEMON**, *Secrétaire*
- M. **Stéphane CHAUSSERAY**, *Vice secrétaire*
- Mme **Valérie BOINOT**, M. **Guillaume PASSEGUE**,
Mme **Nelly MOREAU**, M. **Xavier MOUSSET**,
Mme **Valérie VILLENEUVE**, M. **Christophe BRUN**,
M. **Franck MAGGIO**, Mme **Clara BRADSHOW**,
Membres.

L'association est heureuse d'accueillir Mesdames Sophie LIMOUZY, Diane DUMAS et Vanessa NICOLLAS, nouveaux enseignants, et souhaite une bonne année scolaire à l'ensemble de l'équipe.

C'EST LA FETE AU CHAMP DU MOULIN

Durant l'année scolaire 2003/2004, l'ensemble des élèves a travaillé pour donner un nom à notre école. Projet finalisé par la confection de l'enseigne définitive de l'école.

L'inauguration du nom de l'école s'est déroulée le 21 juin 2004. Les enfants nous ont présenté leurs réalisations intermédiaires et la production finale.



Ce fut un grand moment d'émotion pour les enfants, portant chacun une lettre à bout de bras, se positionnant devant le public pour dévoiler le nom de l'école.

Le Champ appelant le chant, l'inauguration a laissé place à des chorales :

- l'une formée par un groupe d'enfants de 6 communes du canton. C'est dans le

cadre du Contrat Éducatif Local qui associe l'Éducation Nationale, les municipalités, les parents d'élèves et le Centre Socio-Culturel, que cette chorale a vu le jour. Monique PAGE leur a fait découvrir le chant, où rythme, fraîcheur et plaisir se confondent.

- l'autre était la chorale du Foyer Rural de Germond-Rouvre, dans un registre plus traditionnel, mais tout aussi captivant.

Pour clôturer cette soirée, un verre de l'amitié a été offert par la Mairie de Germond-Rouvre.

Ce thème a été également le support de la fête de l'École, avec différentes activités tournant autour du meunier et son moulin.

DATES À RETENIR

- ▶ **SAMEDI 29 JANVIER 2005 : SOIRÉE JEUX**
L'APE proposera un LOTO spécial enfants
- ▶ **SAMEDI 26 FEVRIER 2005 : DINER DANSANT DE LA SAINT-VALENTIN**
Salle de Germond-Rouvre, à partir de 20 h 30

L'APE est une association à but non lucratif. Elle a pour objectif d'organiser des manifestations pour collecter des fonds, afin de financer diverses actions auprès des enfants de l'école.

Nous souhaitons que tous les parents se rendent acteurs de la vie de l'association, afin que notre école garde sa convivialité et sa dimension chaleureuse.

Pour l'APE, La Présidente
Dominique CHAUSSERAY - 05 49 25 78 60

UN FOYER RURAL TRÈS DYNAMIQUE

Après l'assemblée générale qui s'est tenue début octobre, le bilan des activités est très positif : l'année 2004-2005 s'annonce prometteuse puisque les sections existantes (théâtre, chant, gymnastique et jogging) ont vu une augmentation du nombre de leurs adhérents et que trois nouvelles activités vont voir le jour.

- **Section théâtre** : son nouveau spectacle en 5 séances aux dates des 19, 20 et 25, 26, 27 novembre 2004 a regroupé des acteurs plein de talent.
- **Théâtre des jeunes** : une vingtaine de comédiens de 10 à 15 ans se rassemblent le mercredi après-midi pour construire le spectacle qui sera présenté courant mai 2005.
- **Section gymnastique volontaire** : réunit une vingtaine de personnes tous les jeudis soir dans la salle de motricité à l'école de Rouvre.
- **Les choristes** : ils sont dix-huit à se retrouver le mercredi soir à la salle du Foyer Rural et préparent un répertoire allant de la chanson contemporaine à des œuvres plus classiques.
- **Section jogging** : ses vingt-neuf adhérents se regroupent le dimanche matin pour avaler des kilomètres sur nos chemins. Elle a organisé le 3 octobre 2004 les 16^{èmes} Boucles de l'Égray qui cette année encore ont eu une bonne participation : 130 duos de coureurs et 160 marcheurs.

A noter que le Foyer Rural a participé au Téléthon en organisant, le jeudi 2 décembre, une séance de gymnastique dans la salle des fêtes de Germond, et le dimanche matin 5 décembre une marche, une course à pied et à vélo place de l'église de Germond. Ces manifestations étaient ouvertes à tous. **Les dons ont été reversés au Téléthon.**

Lors de l'assemblée générale, le conseil d'administration du foyer a élu son bureau :

- **Président** : Rémy GADREAU, *co-présidente* : Monique SUIRE
- **Trésorière** : Françoise GADREAU, *adjointe* : Marie-Thérèse BOURGEOIS
- **Secrétaire** : Suzanne AUTET, *adjointe* : Claudie MOREAU
- **Autres membres** : Hélène BRENET, Anita BEAUFUME, Françoise CHARTRE, Nicolas HERISSE, Robert CHAIGNÉ et Francis BAUDRY.

N'HESITEZ PAS A VENIR NOUS REJOINDRE !

TROIS NOUVELLES ACTIVITÉS :

- Une **section marche** et
- une **section vélo** vont fonctionner tous les 15 jours au départ de Germond.
- Une **section informatique** se constitue pour la découverte et l'initiation aux nouvelles technologies.

Vie Associative

Chorale

Le **Chœur de l'Égray** a repris ses activités. Les répétitions ont lieu tous les mercredis à partir de 20 h 30.

Il a participé fin Novembre 2004 à un week-end en chansons au Parc des Expositions de NIORT-NORON avec le groupe *Tempo*.

Par ailleurs, se trouve programmé un concert en l'Église de VILLIERS-EN-PLAINE en Avril 2005.

D'autres projets sont également à l'étude (interventions dans des maisons de retraite, Fête de la Musique, etc..).

La Chorale a également un souhait : renforcer les voix ténors et pour cela, elle lance un appel aux personnes désireuses de pratiquer le chant choral avec elle dans ce registre.

Ce n'était pas un théâtre en T.R.O.P.

Cette année encore, le **Foyer Rural** a frappé fort !

Près de 500 personnes sont venues applaudir avec enthousiasme "Une Ferme en T.R.O.P.". Grâce à une mise en scène soignée d'Anne MARCEL, qui avait pris le parti de rire d'un sujet sérieux et angoissant, acteurs... et spectateurs se sont totalement investis pour faire de cette pièce une réussite.

Thierry BEJAT à la musique, Nicolas HÉRISSE aux éclairages, Jacky CHARRUAUD pour la création d'affiches, Joël MOREAU, Jean-Pierre LONGERINAS et Claude BEYT pour les décors et

tous les bénévoles anonymes, ont fait en sorte qu'aucune fausse note ne vienne ternir la bonne tenue générale du spectacle.



Gym volontaire du Foyer Rural

La saison de Gym volontaire 2004/2005 a repris pour la 13^{ème} année avec ses 2 animatrices : Suzanne AUTET et Marie-Thérèse BOURGEOIS. Une vingtaine de licenciés, dont un homme très assidu, participent à la séance du Jeudi soir à 20 h 30 dans la salle de motricité de l'école.



L'échauffement au rythme de la musique, la musculation, les étirements et le retour au calme font partie des séances.

Une initiation à la Salsa a eu lieu grâce à l'intervention de 3 bénévoles du groupe "Y'a qu'à danser". Cette première a été très appréciée par l'ensemble du groupe.

Dès l'arrivée des beaux jours, nous avons sillonné des chemins du canton (CHAMPEAUX, SURIN, XAINTRAY, COURS, GERMOND...) et pour clôturer la saison, nous avons, à vélo, suivi les chemins blancs du Marais Poitevin sur une trentaine de kilomètres et terminé la journée par une promenade en barque.

Que de beaux et bons moments nous avons passés !

N'hésitez-pas à nous rejoindre !

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter :

Suzanne AUTET au 05 49 04 04 38

Marie-Thérèse BOURGEOIS au 05 49 25 20 20

Vie Associative

Les Gymnastes de L'ÉGRAY

En 2004, les **Gymnastes de L'Égray** ont fêté leurs 10 ans d'existence.

Cet anniversaire a été immortalisé par une photo du groupe de gymnastique.

Pour la saison 2004/2005, l'Association a préféré modifier ses horaires d'entraînement.

Ces derniers ont donc lieu le Samedi matin de 9 h 15 à 14 h suivant les niveaux (de 5 à 17 ans). Les Gymnastes de L'Égray connaissent cette année quelques soucis concernant l'effectif de l'encadrement technique.

Des parents se sont par conséquent portés volontaires pour soulager ce manque. L'Association les remercie vivement pour leur présence active.

Elle n'oublie pas non plus de remercier les bénévoles de l'encadrement technique qui donnent de leur temps personnel, tous les samedis, pour faire évoluer nos jeunes gymnastes.

Il serait donc dommage qu'une telle activité disparaisse pour un problème d'encadrement !

AVIS A TOUTES LES BONNES VOLONTÉS !

Pour tous renseignements, contacter :

Mme J. CHARRIER : 05 49 25 75 18

Mme M. DIAZ : 05 49 75 86 07



LES BOUCLES DE L'ÉGRAY

Qui sont-ils donc ces fanas de la course à pied ? Le spectateur en les encourageant au bord de la route peut les classer en 5 catégories.

➤ **Les mordus** : appliqués, sérieux, visages concentrés, peu ou pas de paroles. Tout pour l'efficacité et le meilleur classement possible. Ils sont évidemment en tête du peloton. Qu'importe le paysage, ils vont vite... Et ils portent bien sûr le même maillot parfois avec un soupçon de sponsoring qui est peut-être le premier prix de la course précédente...



➤ **Les amateurs éclairés** : ils aiment la course à pied, les compétitions étant l'aboutissement de leurs footings réguliers. Ils parlent peu, mais on s'aperçoit qu'ils admirent par intermittence le paysage. Ils ont parfois le même maillot, mais c'est celui de leur club.

➤ **Les plus anciens ou les moins jeunes (au choix)** : ils veulent se prouver que l'âge n'a pas de prise sur eux. Ils sont venus pour souffrir et ils souffrent. Pour eux qu'importe le maillot pourvu qu'on ait l'ivresse de l'effort.

➤ **Les sans grade** : ils portent des tenues disparates mais on les reconnaît à l'oreille. Ils commentent, discutent de la pluie et du beau temps, saluent les gens qu'ils reconnaissent au bord de la route. Ils semblent se désintéresser de leur performance, mais à l'arrivée ils scrutent avec attention leur temps. « *On a fait une minute de plus que l'an dernier, l'an prochain on fera 2 minutes de moins* ».

➤ **Nouvelle catégorie cette année, les créatifs** : Ils sont encore peu nombreux mais savent se faire plaisir. Le spectateur a pu voir un monstre doté d'un corps, 2 têtes, 2 bras et 3 jambes. Et il avait deux belles casquettes...

Quant aux marcheurs : efforts et paroles sont les 2 mamelles de ces amateurs. Qui avec son bâton, qui avec son sac à dos, qui avec sa bouteille, ils demandent où se trouve le ravitaillement ! Peut-être ont-ils l'esprit de contradiction puisqu'ils tournent à l'envers.

La qualité de l'organisation, la beauté des chemins creux, la convivialité sont les gages d'un succès grandissant des Foulées de l'Égray.

Et pourtant cette 6^{ème} édition en duo restera mémorable, car des visiteurs imprévus se sont invités : les frelons. Ils ont dû être réveillés quand

le speaker a présenté les participants comme la fine fleur des athlètes locaux. La fine fleur ! La fine fleur ! Ils ont pris la sueur des coureurs pour un divin nectar. Mais après avoir titillé une dizaine de concurrents, ils se sont aperçus qu'une retraite stratégique était indispensable. Fort heureusement, les piqûres si elles ont effrayé tout le monde n'ont pas eu de suite grave.

Parlons quand même des résultats :

- Les grands vainqueurs battent le record de l'épreuve, ils s'appellent : **Olivier DELSAUX** et **Enrick ALARCON**.

- Le premier couple mixte a distancé ses suivants de plus d'une poitrine : ce sont **Philippe HERVE** et **Marie-Claude MICHE**.

- **Laurence LOUAULT** et **Nelly CHASLES** formaient la première équipe féminine.

- Quant aux autochtones, encourageons-les en notant la 86^{ème} place d'**Aurélien GUILBAULT** et de **Thomas BOURDET**, mais aussi les performances méritoires de **Françoise CHARTRE**, de **Robert CHAIGNE** et de **Monique et Michel SUIRE**

Vie Associative

Les activités du club "rencontre et loisirs"

Séances d'assouplissement le mardi matin, randonnée le vendredi matin, jeux de cartes ou parties de boules le mercredi après-midi, voilà de quoi se divertir, échanger, s'oxygéner pour les adhérents du club.

Les prochains concours de manille auront lieu en février et octobre 2005 dans la salle des fêtes de GERMOND.

N'hésitez pas à rejoindre le club en contactant **Marc RENOUX** au 05 49 25 70 68.



L'ACCA DE GERMOND-ROUVRE

Pour la saison 2004/2005, nous comptons 65 adhérents.

Notre piégeur agréé M. BIRARD participe activement à la régulation des nuisibles : ragondins, fouines, renards...



Nous organisons notre soirée dégustation de Chevreuil le samedi 5 mars 2005 à la Salle des Fêtes de GERMOND où vous êtes cordialement invités.

Le Bureau

Les Amis de la Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte à tous

- Le mercredi de 16 h à 18 h
- Le vendredi de 17 h à 18 h
- Le samedi de 10 h à 12 h

L'adhésion est de 5 € par personne et par an. Elle est gratuite pour les enfants scolarisés à GERMOND-ROUVRE.

L'assemblée générale aura lieu à la bibliothèque (local dans l'enceinte de l'école à Rouvre) le 24 janvier à 20h30. Nous mangerons la galette des rois.

Une soirée lecture aura lieu en Avril sur le thème du VOYAGE. Ceux qui ont envie de lire ou de raconter peuvent déjà se faire connaître.

Ce thème est retenu par les bibliothèques du canton qui s'associent pour vous proposer cette année plusieurs rencontres. Elles vous convieront en Novembre à une manifestation plus importante.

Nous renouvelons le jour du 14 Juillet une exposition sur "*le savoir-faire de chacun*".

En 2004, plusieurs personnes de la commune ont exposé leurs œuvres. Faites-vous connaître pour 2005.

Pour tous renseignements adressez-vous à :

- Marie-Andrée CHARRUAUD : 05 49 25 77 46
- Lisette GAUTHIER : 05 49 04 05 37



Vie Associative



La rentrée des "DIABLOTINS"

Tous les jeudis de 9h30 à 11h30
(sauf pendant les vacances scolaires)

Le 7 Octobre, les enfants et les assistantes maternelles se sont retrouvés à la Garderie de CHAMPDENIERS en attendant les nouveaux locaux "Petite Enfance" du Centre Socio-Culturel du Val d'Égray, dès l'achèvement des travaux (début 2005).

Au programme, selon les semaines : chansons, peinture, pâte à sel, préparation de cadeaux pour Noël, Fête des Mères, Fête des Pères, Pâques, etc... A bientôt.

Pour tous renseignements, contacter **Martine LE GOUGAUD** au 05 49 25 20 48.

CONTRAT ENFANCE HALTE-GARDERIE

Ça y est, le contrat enfance du VAL D'ÉGRAY est signé avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) !

Ce contrat formalise la politique "petite enfance" engagée par la CCVE (Communauté de Communes du Val d'Égray), et ce pour trois ans.

Dans ce contrat sont programmées plusieurs actions qui seront cofinancées par la CAF.

Ainsi, la formation des salariés intervenant dans le secteur de la petite enfance va être développée, des centres de loisirs maternels vont être créés pendant les petites vacances et une halte-garderie va ouvrir début 2005.

Cette halte-garderie permettra d'accueillir des enfants de 0 à 6 ans dans un espace de 100 m² dédié à l'accueil des tout petits.

Cet espace est situé dans les locaux du Centre Socio-Culturel (CSC) à CHAMPDENIERS.

Le CSC est un des partenaires privilégiés de la CCVE pour le développement des activités "petite enfance". C'est en effet après une réflexion menée au sein de la commission "petite enfance" du CSC que ce projet intercommunal a vu le jour.

Renseignements :

CSC VAL D'ÉGRAY & ORÉE DE GATINE : 05 40 25 62 27
CCVE : 05 49 25 64 11

LES ASSISTANTES MATERNELLES DE GERMOND-ROUVRE

A VOTRE SERVICE

Mme CHAILLOU Claudette
Rue des Jardins - 79220 Rouvre
06 74 37 27 48

Mme COLLET Louise
25, rue de la Pommeraie - 79220 Rouvre
05 49 25 77 59

Mme EPOULET Catherine
25, Chemin de la Préé
du Bourg - 79220 Germond
05 49 04 03 45

Mme LE GOUGAUD Martine
4, rue du Pin - 79220 Rouvre
05 49 25 20 48

Mme PUREN Aline
Chemin Puits - 79220 Breilbon
05 49 04 07 49

Mme RICHARD Brigitte
18, Cité des Fougères - 79220 Rouvre
05 49 25 57 96

Mme SUIRE Yane
10, rue du Pin - 79220 Rouvre
05 49 25 74 35

Vie Associative

Pique-nique de la Route des Trois Villages

Septembre est, depuis 9 ans déjà, synonyme de retrouvailles, de simplicité et de convivialité lors du pique-nique qui rassemble les habitants de La Barre, Nezay, La Rouère et les Champs-Ferrets.

C'est l'occasion pour le voisinage de se connaître, créer des liens le temps d'une journée où la balade est aussi au rendez-vous et permet de découvrir les agréables chemins de randonnée des alentours, à pied ou à vélo, et d'apprécier la vraie beauté de la campagne !

Rien de tel, après ce bon bol d'air, que de partager ensemble un pique-nique et de déguster les desserts variés que les voisins ont bien voulu préparer pour le plaisir de tous.



En 2005, le quartier de la Route de Trois Villages et des Champs-Ferrets fêtera les 10 ans de ce rassemblement.

Alors, vous qui habitez dans le quartier et qui souhaitez partager ce moment de rencontres, n'hésitez pas et retenez la date du Samedi 17 Septembre 2005 !

Pour en savoir plus, merci de contacter :

- Jacky CHARRON au 05 49 25 22 57
- Serge BOURGEOIS au 05 49 25 20 20

RANDONNÉE EN VAL D'ÉGRAY : LES JEUDIS DE L'ÉTÉ

Rendez-vous de l'été depuis deux ans maintenant, les rando "patrimoine" organisées par la CCVE ont fait étape à GERMOND-ROUVRE.

Cette randonnée a permis à 120 participants de découvrir le petit patrimoine bâti du bourg et des hameaux grâce aux explications d'un guide conférencier de l'association ATEMPORELLE (association de mise en valeur du patrimoine).

La balade s'est terminée par une petite collation offerte par la CCVE et le FOYER RURAL DE GERMOND-ROUVRE.

ROUVRE - 14 JUIN 2004 "LES QUARTIERS FONT LA FÊTE"

Cette journée là, l'agenda des parents et des enfants était bien rempli. Gala de danse pour les uns, sortie vélo pour les autres. C'est donc un petit groupe qui s'est retrouvé dans l'enceinte de l'école du "CHAMP DU MOULIN" pour le traditionnel pique-nique de quartier.

Les paniers sont garnis de recettes, des tables sont dressées, et c'est dans une ambiance conviviale que nous nous retrouvons pour nous restaurer, discuter et s'amuser.

**Ce rendez-vous apprécié de tous sera reconduit en 2005,
même lieu, même date.**

N'hésitez pas davantage ! Inutile de s'inscrire et c'est GRATUIT !

ANCIENS COMBATTANTS

Comme chaque année, les anciens combattants ont rendu hommage aux morts des deux guerres 14/18 et 39/45 et déposent une gerbe au pied des 2 monuments communaux.

L'association organisera son banquet annuel à GERMOND le 11 Novembre.

Des nouvelles du Centre Socio-Culturel

Centre Socio-Culturel Du Val d'Égray et de L'Orée de Gâtine
7, route de Mazières - 79220 Champdeniers - Tél. : 05 49 25 62 27

Le CSC vient d'emménager dans l'ancienne gendarmerie de Champdeniers remarquablement réhabilitée par la Communauté de Communes du Val d'Égray. Ce nouvel espace va permettre au CSC de vous accueillir dans de bien meilleures conditions que par le passé. Cela va également nous permettre de développer les permanences sociales, les expositions, de proposer des salles de réunions aux associations du canton, de développer certaines activités (en particulier la musique) dans des locaux adaptés.

Démarrage de l'espace petite enfance :

Un espace petite enfance a été créé à l'intérieur des nouveaux locaux comprenant : salle d'activités, fosse de jeux, espace mezzanine/dortoir, espace change et sanitaire, hall d'accueil, cour de jeux sécurisée. Dans cet espace, le CSC va mettre en place une halte garderie pour les 0-6 ans à partir de mars 2005. Cette halte garderie sera ouverte, dans

un 1^{er} temps, le mercredi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h. Une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire puéricultrice vont être recrutées à cet effet prochainement. Un centre de loisirs sans hébergement va également être mis en œuvre durant les périodes de petites vacances (Pâques, Toussaint, Février) pour les 3-6 ans

Cinéma :

L'activité cinéma fonctionne une fois toutes les trois semaines à la salle des fêtes de Champdeniers. La fréquentation est en hausse avec une moyenne de 50 spectateurs par séance pour 2004, en particulier pour les séances jeunes publics (à chaque petite vacance). Cette activité ne peut fonctionner qu'avec la participation de bénévoles (actuellement 6 personnes). Nous recherchons de nouvelles personnes pour nous aider et intégrer l'équipe où l'ambiance est très bonne. Alors si vous êtes vous aussi passionnés par le cinéma, n'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Eveil musical	3-6 ans	Les mercredis à Champdeniers
Chœur d'enfants	8-12 ans	Les mercredis à Champdeniers
Activités musicales, guitare et piano	Pour tous	Les mercredis et jeudis à Champdeniers
Chorale	Pour tous	Les mardis à Champdeniers
Danse éveil	4-6 ans	Les mercredis à Champdeniers
Danse initiation	7-9 ans	Les mercredis à Champdeniers et la Chapelle Thireuil
Danse	10-12 ans	Les mercredis à Champdeniers
Danse moderne jazz	Adulte 13-16 ans	Les mercredis à Champdeniers
Danse moderne jazz	Adulte	Les mercredis à Champdeniers
Danse africaine	Adulte	Les mardis à Germond
Danse de salon	Adulte	Les mercredis à La Chapelle Bâton
Gym	Adulte	Les mercredis à Champdeniers
Gym	Adulte	Les lundis à La Chapelle Thireuil
Volley	Adulte	Les mardis à Champdeniers
Randonnée pédestre	Adulte	Le 3 ^{ème} Dimanche de chaque mois sur le Canton et extérieur
VTT	Adulte	2 Dimanches par mois sur le Canton et extérieur
Atelier anglais	Adulte	Les jeudis à Cours
Atelier français pour anglais	Adulte	Les mardis à Pamplie
Poterie	Adulte	Les lundis à Pamplie
Activités manuelles	Adulte	Les samedis à Champdeniers
Initiation Œnologie	Adulte	Les lundis à Champdeniers

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au C.S.C et demander la plaquette d'information.

Nouveauté !

■ Dans le prolongement des soirées infos/débats organisées avec les associations de parents d'élèves, le Centre Socio-Culturel et la MSA mettent en place **un groupe de parole de parents** qui se réunira une fois par mois, dans le but :

- d'échanger ensemble,
- de s'enrichir des expériences vécues par d'autres, pour y trouver ses propres solutions face à diverses situations que l'on vit au quotidien avec ses enfants, ses ados...

Ce groupe, gratuit et ouvert à tous, débutera début 2005.

Tous à vos calepins !

■ A l'initiative des Jeunes Élus du C.I.J. du Val d'Égray, en partenariat avec les Associations Sportives locales et le Centre Socio-Culturel :

Organisation d'un grand Week-end Multisports les 4 et 5 juin 2005 à Champdeniers.

Ce week-end s'adressera à tous, jeunes et grands, et proposera une multitude d'activités sportives.

Alors, Soyez Sport, et passez le mot autour de vous !

Les élus du Conseil Intercommunal de Jeunes. (CJ)

Tous renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle, au Centre Socio-Culturel 05 49 25 62 27.

Vie Associative



ADMR CHAMPDENIERS
Mairie 1^{er} Etage
79220 CHAMPDENIERS
Tél. 05 49 32 28 82

*Pour vous permettre de continuer à bien vivre votre retraite chez vous !
Ne cherchez plus, l'ADMR vous propose un coup de main efficace et chaleureux.*

L'expérience d'un réseau

L'ADMR est un réseau de bénévoles proches de votre domicile qui étudient avec vous les services dont vous avez besoin. Ils sont à votre écoute et organisent les interventions.

Les professionnels qualifiés prennent alors le relais et assurent les services à domicile.

Les modes d'intervention

• Le prestataire :

L'ADMR propose l'intervention de ses professionnels à votre domicile.

Elle étudie avec vous les possibilités de financement et effectue les démarches administratives auprès des différents organismes sociaux et caisses de retraite.

• Le mandataire :

L'ADMR est mandatée pour vous apporter son concours dans les démarches liées à l'emploi d'une salariée à votre domicile.

Elle vous proposera du personnel expérimenté et de confiance.

*Pour plus de renseignements,
vous pouvez nous contacter au :*

05 49 32 28 82

les jours suivants :

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h00 à 12h00

Mardi et Mercredi de 13h30 à 17h30

Service d'Aide au Maintien à Domicile Communauté de Communes de Val d'Égray

Le **Service d'Aide au Maintien à Domicile** de la Communauté de Communes de Val d'Égray a pour objectif d'apporter un confort moral et physique, ainsi qu'une meilleure qualité de vie possible aux personnes qui le sollicitent.

Tous les membres de l'équipe s'engagent à rendre un travail de qualité, conformément au contrat signé avec le bénéficiaire.

Les agents recrutés par le service AMD suivent des formations régulières contribuant ainsi à renforcer leur professionnalisme.

Les services proposés :

Interventions d'aides à domicile

- Étude de besoins à domicile
- Instructions des dossiers

- Mise en place des interventions et suivi de la prestation

Portage de repas à domicile

- Un repas complet, préparé par les services de restauration de la maison de retraite de Champdeniers peut être livré au domicile des personnes âgées de 60 ans ou plus (ou personne en incapacité ponctuelle, handicapée).

Ces repas sont livrés du Lundi au Vendredi.

*Pour tous renseignements,
n'hésitez pas à contacter*

Madame Guylaine PETRY
au 05 49 25 81 33

la page histoire

DE L'EAU, IL EN FAUT !

Germond-Rouvre n'a jamais été une commune à la traîne : en voici une preuve.

Dès l'époque gallo-romaine les germondais d'alors installent une canalisation souterraine qu'on appelle de nos jours un aqueduc.

Déjà en ces temps anciens, selon un entêtement intangible, l'eau coule naturellement d'un point haut vers un point bas. Le point haut appelé source paraît se situer au bout du chemin du Bois de la Bouterie à droite en montant entre les Terseries et les Jinchères. On y voit une sorte de marécage. Le point bas qui reçoit l'eau sans nitrates et autres est le bassin d'une villa disparue mais qu'on peut placer dans le chemin de Midard en bas de la Touche.

Ce qui est certain, c'est la présence de notre aqueduc en travers du cimetière. Demandez donc aux fossoyeurs qui maudissent la dureté de son béton rosé !

Cependant cette modernisation spectaculaire à son époque ne diminue en rien l'importance des points d'eau naturels : l'Égray, le ruisseau de St-James et les fontaines. Parmi les plus connues : Fontbouc (la fontaine du bouc), Mairé, Naimbouc (qui fut Nezbourg, autant fontaine que lavoir et abreuvoir et qui mérite une visite), la fontaine du bourg de Rouvre qui fut longtemps un borborygme et celle de St-Aubin qui guérissait les yeux avant que nos pharmacies modernes ne soient pleines à craquer de médicaments et de clients.

Des siècles passent sans problème d'eau.

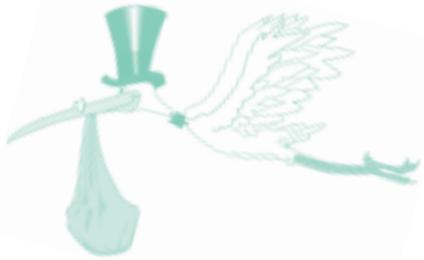
Dès avant 1900 l'augmentation de l'élevage bovin impose une amélioration de l'abreuvement municipal. Dans les étés secs, les mares de la Turbe et de Puy-Biord (aujourd'hui comblées) tarissent. Le bétail des 15 fermes du bourg de Germond doit donc s'abreuver à Bourlot ou près du pont de la Pimplière.

De l'eau, il en faut pour les gens, pour les animaux, pour les moulins, pour les poissons et aussi pour les lavoirs. Il faut célébrer la tâche des "laveuses" : l'eau froide, l'air vif ou le soleil, les bavardages, l'échine endolorie et surtout la pénible remontée des lourdes brouettes vers la maison où tant de travail attend. Le lavoir de St-Aubin est inauguré solennellement en 1907. Quand vous descendez du bourg de Germond vers Bourlot vous longez le Lavou-neu (lavoir-neuf), le dernier construit. Ces lavoirs couverts protègent au mieux les lavandières.

La sécheresse persistante de 1906 contraint le conseil municipal à acheter la source de Mairé qui fournira son eau à Breilbon. En 1912 on y installe un lavoir couvert et une pompe qui remplira les « tonnes » tirées par un bidet. Cette source généreuse fournit une eau abondante et parfois trouble en cas de fortes pluies. Cependant un premier projet de distribution d'eau apparaît en 1942 : l'eau de Mairé alimentera Rouvre et une bonne partie de Germond. En 1951, le conseil municipal adopte la chose pour 108 millions de francs, mais sur la rive droite de l'Aigrée, on attendra encore quelques années, car il faut franchir l'Egraie et grimper jusqu'aux Fichères.

Claude Noirault

Etat Civil



NAISSANCES

14 janvier : COLLET Alicia
8, cité des Fougères

11 février : GANTIER Valérian
24, rue des Jardins

19 mars : KOEPEL Raphaël
6, rue des Jardins

29 mars : BOUDREULT Clélia et Laura
16, rue des Jardins

16 mai : FLAMAND Lucille
184, route des 3 Villages

16 mai : MARCHAND Tristan
108, rue du Logis

23 mai : MAGGIO Zoé
8, petite rue des Jardins

24 mai : AZZOPARDI Juliette
14, lotissement la Faugère

28 juin : DEDEBAN Thomas
286, route des 3 Villages

2 juillet : MIGEON Laura
57, rue du Pin

17 juillet : LAURENT Joshua
7, route de l'Égray

29 juillet : REVAULT Dorian
8, cour de la Borderie

1^{er} Août : GADRAS Julie
26, rue des Jardins

18 août : AUTRET Maëlys
17, chemin de Bourneau

20 août : JOUET Mathis
127, route des 3 Villages

3 septembre : MARILLEAU Manon
18, rue des Jardins

11 octobre : LIEVRE Lou
4, rue de la Merlandrie

18 octobre : MOREAU Alexis
26, chemin des Champs Dorés

9 novembre : GAUTREAU Florian
23, rue des Jardins

10 novembre : PIGNON Romane
16, rue du Pin

11 Novembre : FILLION Quentin
27, route des 3 Villages

4 Décembre : PASSEGUE Arthur
chemin de Bourneau

9 Décembre : QUINTARD Florian
35, route de l'Égray



MARIAGES

15 mai
FILLION Emmanuel et DOS RAMOS Florebela

12 juin
SIONNEAU Thierry et LE GOUGAUD Aline

26 juin
BESSON Mickaël et REYNET Aurore

21 août
MOREAU Mickaël et SUIRE Delphine

4 septembre
GUILLOT Grégory et BERGER Sandrine

11 septembre
PETRAULT-MAMET Pascal et PROTTEAU Nathalie

9 octobre
FREMINE David et ORIA Aurélie

9 octobre
BOUCHERIE Franck et FRANCOIS Maïté

DÉCÈS

7 janvier : BOUSSEREAU Pierre
158, route des 3 Villages

8 janvier : COULAIS André
29, rue du Logis

9 juin : GRELLARD Raymond
31, rue des Champs Ferrets

Salle des Fêtes

■ RÉSERVATIONS

- Elles se font auprès de Mme Guilbault (05 49 25 76 66) qui renseigne selon le calendrier.
- Mme Guilbault assure la visite et l'état des lieux.
- Toute réservation est effective à compter du versement de la caution par chèque (libellé à l'ordre du Trésor Public) et de l'acceptation du règlement d'utilisation.

■ RÈGLES D'UTILISATION

- Le preneur doit impérativement ranger les tables et les chaises (par 6).
- Il devra également balayer, nettoyer le bar, l'office et les sanitaires (**pas de produits détergers sur le parquet**). Un nettoyage est proposé par la commune, et facturé.
- Le preneur se verra facturer tout objet manquant ou cassé, et toute détérioration constatée au moment de la restitution des locaux.
- La caution est restituée après l'état des lieux, ou acquittement de facturation, s'il y a lieu.
- La commune n'est pas responsable des vols, nuisances... Pour toute utilisation au-delà de 2 heures du matin, l'autorisation du maire doit être demandée et permettre ainsi l'information de la gendarmerie.

■ SÉCURITÉ

- Le plan d'évacuation est affiché dans le hall où l'utilisateur doit en prendre connaissance.
- L'accès aux extincteurs doit être laissé libre.
- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).
- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile et en fournit l'attestation.
- La salle est pourvue d'un téléphone utilisable pour les numéros d'urgence :
15 ▶ SAMU 17 ▶ GENDARMERIE 18 ▶ POMPIERS

Pour appeler un autre numéro, il faut se munir d'une carte France Télécom.

La salle des fêtes peut être appelée au 05 49 04 06 48.

■ AFFICHAGE

- Le règlement d'utilisation des locaux adopté par le conseil municipal est porté à la connaissance de chaque utilisateur qui l'accepte.
- Le règlement est affiché dans la salle pour rappel.
- Le règlement fait l'objet d'une information dans les publications municipales.
- Toute modification apportée est diffusée par les mêmes moyens.

■ TARIFS

Caution

- Elle est fixée à 230 € (sauf collectivités)

Utilisation du hall

- Hall seul = 30 €
- Hall + Office = 55 €

Location de la salle

- **Association siégeant dans la commune :**
 - 1/2 journée = 61 €
 - la journée = 92 €
 - Un jour gratuit 2 fois/an (*couverts compris*)
 - Par dérogation, des associations du canton à compétence intercommunale pourront bénéficier de cette gratuité 1 fois l'an (*couverts compris*)
- **Association extérieure à la commune :**
 - 1/2 journée = 90 €
 - La journée = 150 €
- **Particuliers résidant dans la commune :**
 - 1/2 journée = 50 €
 - La journée = 120 €
 - Deux jours consécutifs = 180 €
- **Particuliers extérieurs à la commune :**
 - 1/2 journée = 90 €
 - La journée = 210 €
 - Deux jours consécutifs = 250 €
- **Facturations diverses :**
 - Couvert complet = 0,30 € par convive
 - Couvert seul = 0,20 € par convive
 - Verre = 0,10 € l'unité
 - Vaisselle diverse = 0,50 € l'unité
 - Manquant ou cassé = 1,50 € l'unité
 - Détérioration facturée sur constat et au temps passé = 15 € de l'heure
 - Nettoyage par la commune = 76 €

SALLE DU FOYER

RÉSERVATIONS

- Elles se font auprès de Mme Guillbault qui renseigne selon le calendrier (05 49 25 76 66).
- Le responsable assure la visite et l'état des lieux, les clés de la salle seront remises au demandeur contre le dépôt d'un chèque correspondant à la location.
- TOUTE RÉSERVATION SERA EFFECTIVE À COMPTER DU VERSEMENT DE LA CAUTION PAR CHÈQUE (libellé à l'ordre du Trésor Public), et de l'acceptation du règlement intérieur.

RÈGLES D'UTILISATION

- La caution est restituée après état des lieux, ou acquittement de la facturation s'il y a lieu.
- Il est interdit de faire de la cuisine dans la salle.
- Le preneur doit obligatoirement balayer, nettoyer la salle et les sanitaires.
- Le preneur se verra facturer tout objet manquant ou cassé, et toute détérioration constatée au moment de la restitution des lieux.
- La Commune n'est pas responsable des vols, nuisances.
- Toute utilisation au-delà de minuit n'est pas autorisée.

SÉCURITÉ

- Le plan d'évacuation est affiché, l'utilisateur doit en prendre connaissance.
- L'accès aux extincteurs doit être laissé libre.

- Il est interdit de fumer (décret 92.478 du 29 mai 1992).
- Le preneur déclare sur l'honneur avoir souscrit un contrat d'assurance de responsabilité civile.
- Il est interdit de stationner devant la salle et dans la cour (sauf livraison pour la salle).

TARIFS

- **Caution :**
 - La caution est fixée à 150 € (sauf collectivités).
- **Location de la salle :**
 - Association siégeant dans la commune ou réunion, pique-nique de quartier : GRATUIT
 - Association extérieure à la commune : 30 €
 - Particulier résidant dans la commune : 30 €
- **Facturations diverses :**
 - Détérioration facturée sur le contrat.

AFFICHAGE

- Le règlement d'utilisation des locaux adopté par le conseil municipal est porté à la connaissance de chaque utilisateur qui l'accepte.
- Le règlement est affiché dans la salle pour rappel.
- Le règlement fait l'objet d'une information dans les publications municipales.
- Toute modification apportée est diffusée par les mêmes moyens.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Champdeniers St-Denis, Route de la Grange Lucas

Horaires d'hiver :
d'octobre à mars, tous les après-midi de 14 h à 17 h 30.
Le mercredi et le samedi toute la journée de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Horaires d'été :
d'avril à septembre de 14 h à 19 h.

Le mercredi et le samedi toute la journée de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h.

Ramassage des monstres :
lundi 7 mars et
lundi 5 septembre 2005.

Tél. : 05 49 25 87 62



JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Le Mardi de 16 h à 18 h
Le Mercredi de 14 h à 18 h
Le Vendredi de 15 h à 17 h
Le Samedi de 10 h à 12 h

MAIRIE

79220 Germond Rouvre

05 49 04 03 63

Télécopie : 05 49 04 07 30

E-mail : mairie@germond-rouvre.fr



Ecrivez-nous

Vous avez des idées, des suggestions, des propositions, des observations, des critiques, faites-nous en part en envoyant un mot à l'adresse suivante :

Mairie de Germond-Rouvre

Commission "accueil - information - communication" - 79220 Germond-Rouvre

E-mail : caic@germond-rouvre.fr